



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rést Mon



1 6 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

Nº d'entreprise: 0505.806.597

Dénomination

(en entier): SOUK EXPRESS

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège: Rue Ernest Vander Aa, 31 - 1020 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte: DEMISSION - NOMINATION - CESSION DE PARTS SOCIALES.

Assemblée générale extraordinaire du 01/01/2019 :

L'assemblée générale extraordinaire du 01/01/2019 accepte la démission en tant que gérante de Madame ARKOUD Saloua, et ce avec effet au 31/12/2018. Quitus lui est donné pour le mandat exercé.

L'assemblée générale extraordinaire du 01/01/2019 accepte la démission en tant que gérante de Madame ELOUAZZANI El Yakout, né le 01/00/1973 à Nador (Maroc) demeurant au numéro 58 du Boulevard Belgica, 1080 Molenbeek-Saint-Jean et ce avec effet à ce jour.

Madame ARKOUD Saloua cesse d'être associé et cède la totalité de ses parts sociales, soit 100 parts sociales à ELOUAZZANI El Yakout et ce avec effet à ce jour.

La nouvelle répartition est la suivante :

Monsieur ELOUAZZANI EI Yakout

propriétaire de 100 parts sociales

ELOUAZZANI El Yakout Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature